

Diplôme d'État d'Aide-Soignant (DE-AS) en cursus partiel (DE-AVS, DE-AMP, MCAD, TPAVF, DE-A, DE-AP)

Prérequis

- Être titulaires d'un des diplômes suivants : DE-AVS, DEAMP, MCAD, TPAVF, DE-A et DE-AP
- Être admis aux épreuves de sélection

Calendrier

Début de formation :
7 décembre 2020

Fin de formation :
11 juin 2021

Tarifs

Gratuité des frais d'inscription

Coût de la formation :
3 780 € à 4 930 €
selon le diplôme initial

Délais d'accès

3 à 4 mois

Modalités d'accès

Sélection conformément à la réglementation en vigueur

Contact

À Colmar
03 89 21 22 50

À Ingwiller
03 88 71 62 92

À Mulhouse
03 89 32 55 66

Référent handicap :
03 89 21 22 50

Objectifs

- Accompagner une personne dans les actes essentiels de la vie quotidienne en tenant compte de ses besoins et de son degré d'autonomie.
- Apprécier l'état clinique d'une personne.
- Réaliser des soins adaptés à l'état clinique de la personne.
- Utiliser les techniques préventives de manutention et les règles de sécurité pour l'installation et la mobilisation des personnes.
- Établir une communication adaptée à la personne et à son entourage.
- Utiliser les techniques d'entretien des locaux et du matériel spécifiques aux établissements sanitaires, sociaux et médico-sociaux.
- Rechercher, traiter et transmettre les informations pour assurer la continuité des soins.
- Organiser son travail au sein d'une équipe pluriprofessionnelle.

Métier

L'aide-soignant exerce son activité sous la responsabilité de l'infirmier. Il réalise des soins liés aux fonctions d'entretien et de continuité de la vie visant à compenser partiellement ou totalement un manque ou une diminution de l'autonomie de la personne ou d'un groupe de personnes.

Son rôle s'inscrit dans une approche globale de la personne soignée et prend en compte la dimension relationnelle des soins. L'aide-soignant accompagne cette personne dans les activités de sa vie quotidienne, il contribue à son bien-être et à lui faire recouvrer, dans la mesure du possible, son autonomie.

Contenu

DEA (enseignement en Institut de formation : 385h théorie + 420h stages)
Module 1 : Accompagnement d'une personne dans les activités de la vie quotidienne
Module 3 : Les soins
Module 6 : Hygiène des locaux hospitaliers
Module 8 : Organisation du travail

DE-AP (enseignement en Institut de formation : 315h théorie + 420h stages)
Module 1 : Accompagnement d'une personne dans les activités de la vie quotidienne
Module 3 : Les soins

DE-AMP/AES (enseignement en Institut de formation : 280h théorie + 490h stages)
Module 2 : L'état clinique d'une personne
Module 3 : Les soins
Module 6 : Hygiène des locaux hospitaliers

DE-AVS – MCAD (enseignement en Institut de formation : 315h théorie + 490h stages)
Module 2 : L'état clinique d'une personne
Module 3 : Les soins
Module 6 : Hygiène des locaux hospitaliers
Module 8 : Organisation du travail

TPAVF (enseignement en institut de formation : 350h théorie + 490h stages)
Module 2 : L'état clinique d'une personne
Module 3 : Les soins
Module 6 : Hygiène des locaux hospitaliers
Module 7 : Transmission des informations
Module 8 : Organisation du travail

Méthodes mobilisées

Les enseignements sont dispensés sous forme de cours magistraux, travaux personnels guidés, formation à distance (Google éducation), travaux pratiques.

Modalités d'évaluation

Voir arrêté du 22 Octobre 2005 modifié, relatif à la formation conduisant au diplôme d'Etat d'Aide-Soignant (DE-AS).